

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE BAIE-COMEAU TENUE LE MARDI 18 AVRIL 2017, À 20 h, AU 19, AVENUE MARQUETTE, EN LA SALLE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL.

SONT PRÉSENTS :

M.	Claude Martel	Maire
M.	Sébastien Langlois	Conseiller
M.	Réjean Girard	Conseiller
M.	Alain Charest	Conseiller
Mme	Carole Deschênes	Conseillère
M.	Yves Montigny	Conseiller
Mme	Léa Thibault	Conseillère
M.	Yvon Boudreau	Conseiller

POSTE VACANT :

Sainte-Amélie	Conseiller
---------------	------------

SONT AUSSI PRÉSENTS :

M.	François Corriveau	Directeur général
Mme	Annick Tremblay	Greffière

RÉSOLUTION 2017-117 PROCLAMATION « MUNICIPALITÉ ALLIÉE CONTRE LA VIOLENCE CONJUGALE »

Considérant que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Considérant que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes, soit du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et citoyens contre la violence conjugale.

Il est proposé par : le conseiller Yvon Boudreau
Appuyé par : la conseillère Léa Thibault

De donner suite au rapport du coordonnateur aux communications et au service à la clientèle portant le numéro CO2017-06 et de proclamer la Ville de Baie-Comeau « municipalité alliée contre la violence conjugale ».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

Baie-Comeau, le 19 avril 2017



CLAUDE MARTEL
MAIRE



ANNICK TREMBLAY
GREFFIÈRE

COPIE CONFORME

24 AVR 2017


GREFFIER